

Faire une demande – Processus d'application et d'approbation

Afin d'être admissible à du financement dans le cadre des projets du programme TEAM, les demandes doivent réussir à franchir toutes les étapes du processus d'approbation suivant :

① Premier contact

Premier contact établi par le promoteur, l'agent d'exécution ou les responsables du programme TEAM

- **Sélection préliminaire visant à vérifier l'admissibilité au programme TEAM**
- **Approbation par le programme d'exécution** – l'initiative du projet reçoit l'approbation dans le cadre de la prestation d'un programme du gouvernement fédéral

Admissible au financement par le programme TEAM

① Document sur le concept du projet

Le promoteur du projet travaille avec l'agent d'exécution dans le but de rédiger et de présenter le document sur le concept du projet aux responsables du programme TEAM

(1a) Examen et concertation par les responsables du programme TEAM

(1b) Examen stratégique par le comité de direction du programme TEAM – Le comité de direction examine le concept du projet et accepte qu'il soit élaboré sous la forme d'une proposition complète

Approbation du projet

② Proposition

Le promoteur du projet collabore avec les responsables du programme TEAM et l'agent d'exécution afin d'élaborer une proposition de financement par le programme TEAM, qui comprend : un Formulaire de recommandation du projet de TEAM, un estimé initial de la capacité du projet à réduire les émissions de GES déterminé à l'aide de la méthode de Description préliminaire des SAGES, ainsi que la documentation pertinente (notamment un plan d'activités visant la technologie)

(2a) Recommandation du CIE – Le CIE examine la proposition et formule une recommandation en vue du financement

(2b) Décision du comité de direction – Le comité de direction examine la proposition et décide d'approuver ou non le projet

Proposition approuvée

<p>③ Plan directeur du projet Le promoteur du projet collabore avec les responsables du programme TEAM et un conseiller présélectionné pour l'élaboration d'un <u>Plan directeur du projet</u> selon les procédés des <u>SAGES</u></p>	<p>④ Accord de contribution L'agent d'exécution, à partir des suggestions des responsables du programme TEAM, rédige l'ébauche d'un accord de contribution entre le promoteur et la Couronne</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation définitive par le S-MA et signature 	<ul style="list-style-type: none"> • Entente sur les procédés des SAGES • Examen des responsables du programme TEAM
<p align="center">Approbation du financement et signature de l'accord</p>	

Acronymes :

CIE = Comité interministériel d'examen

GES = Gaz à effet de serre

SAGES = Systèmes d'appréciation des gaz à effet de serre

S-MA = Sous-ministre adjoint